

9^{ème} édition des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme du 8 au 15 septembre 2022

Illettrisme au travail. Il faut agir maintenant, ensemble et rapidement !

*Investir dans la formation des salariés pour la maîtrise des compétences de base,
de la lecture, de l'écriture, du calcul, du numérique*

Parmi les 2.500.000 personnes en situation d'illettrisme en France, plus de la moitié exercent un emploi. Dans un environnement fortement impacté par les transformations numériques et par les exigences croissantes de performance et de qualité, nos entreprises ont besoin de s'appuyer sur tout le potentiel de leur capital humain. Le besoin d'investir dans la formation professionnelle pour conforter les compétences de base qui permettent d'être autonome n'a jamais été aussi important.

Pourtant, dans notre pays, les salariés les moins qualifiés sont ceux qui bénéficient le moins d'actions de formation professionnelle. Encore trop de salariés ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires à leur évolution professionnelle et au développement des entreprises. Beaucoup reste encore à faire. **La mobilisation doit se poursuivre et s'amplifier.** Au-delà des compétences techniques, qui seront rapidement obsolètes dans un environnement en perpétuelle mutation, il est nécessaire d'amener chaque individu vers l'autonomie, vers la maîtrise d'un socle de compétences de base, vers la capacité d'apprendre à apprendre, vers la capacité de s'adapter aux évolutions du travail, à transmettre son savoir et à acquérir de nouvelles compétences.

Lutter contre l'illettrisme au travail, on est tous concernés

A travers la dynamique des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme, avec **plus de 1000 manifestations locales concentrées autour du 8 septembre**, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme et ses partenaires appellent à changer la donne rapidement.

Faire reculer le problème de l'illettrisme dans les entreprises implique que toutes les parties prenantes – employeurs, responsables RH, responsables syndicaux, mais aussi les services de santé au travail, les comités sociaux économiques – prennent bien la mesure du problème que nous avons à résoudre collectivement.

Un plaidoyer sera présenté lors de cette 9^{ème} édition pour engager les grands acteurs à se mobiliser face à ce défi. Il est signé par de grandes organisations nationales, opérateurs de compétences, partenaires sociaux, association nationale des DRH, grandes entreprises, réseaux de formation, etc. Il s'accompagne d'une campagne d'information largement diffusée « Lutter contre l'illettrisme au travail, on est tous concernés ».

Un temps fort est organisé le 15 septembre dès 18 h par l'ANLCI, Certif Pro, l'ANDRH, au siège du MEDEF, pour réunir les premiers signataires de ce plaidoyer et donner la parole à de grandes entreprises qui se sont engagées dans une démarche d'accompagnement des salarié(e)s en difficulté avec les compétences de base.





Le deuxième Atlas de l'illettrisme en France, centré sur le thème *Illettrisme et illectronisme dans le monde du travail*, sera rendu public le 8 septembre. Il propose des éléments de réponse à des questions telles que : quels sont les secteurs professionnels les plus touchés par l'illettrisme ? Quel est le profil des salariés les plus éloignés de l'emploi ? Quels territoires sont les plus touchés par l'illectronisme ? Des éclairages pour amplifier la prise de conscience nécessaire et le développement de solutions adaptées aux besoins des individus.

Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme, une fenêtre incontournable pour parler d'illettrisme, donner la parole aux personnes concernées, valoriser les actions locales

Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme s'annoncent tout à fait exceptionnelles pour leur 9^{ème} édition, du 8 au 15 septembre prochain.

Ce mouvement, coordonné par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, réunira **plus de 1000 manifestations sur tous les territoires**, concentrées du 8 au 15 septembre 2022.

Dans toutes les régions, hexagone et outremer, les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, accompagnés par les coordinateurs régionaux ANLCI et les Centres Ressources Illettrisme, vont proposer débats, réunions d'information, projections, présentations de ressources, diffusions de témoignages, petits-déjeuners d'information, portes ouvertes, webinaires, actions de sensibilisation, émissions dédiées à la parole des apprenantes et des apprenants et des acteurs de terrain...



Pour accompagner cette amplification de l'information sur les situations d'illettrisme et les moyens d'en sortir, une fiction sera proposée en prime time sur TF1 le 5 septembre.

Le téléfilm **Champion**, réalisé par Mona Achache, produit par Fabienne Arbelot, offre son premier rôle en tant qu'acteur au chanteur Kendji Girac. Il y interprète Zach, un jeune homme passionné de boxe, qui travaille comme menuisier et qui ne maîtrise pas la lecture et l'écriture. Le traitement choisi permet de porter un regard positif, ouvert, sur la question de l'illettrisme, du réapprentissage des compétences de base à tout âge, et donnera l'occasion de diffuser le numéro Illettrisme Info Service à une heure de grande écoute (0800 11 10 35).

Deux temps forts nationaux

Projection privée du téléfilm Champion. L'ANLCI proposera en partenariat avec Mediawan, Vema Production, une projection privée suivie d'échanges en présence de Kendji Girac le 13 septembre prochain dès 19 h 30 dans l'auditorium de Mediawan, Paris 7^{ème}. [Inscription obligatoire](#)

« **Lutter contre l'illettrisme au travail, on est tous concernés** » : manifestation du jeudi 15 septembre au siège du MEDEF, Paris 7^{ème}, organisée par l'ANLCI, Certif Pro et l'ANDRH, de 18 h à 20 h. [Pour s'inscrire](#) - [Voir le programme](#) de cette soirée.

Voir [le programme complet des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme](#)

Suivre le journal de bord [sur la page Facebook](#) / le [fil Twitter](#)

Voir la campagne « [Lutter contre l'illettrisme au travail, on est tous concernés](#) »

